HGGSP THÈME 5 - L'ENVIRONNEMENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION : ENJEU PLANÉTAIRE

INTRODUCTION : QU'EST-CE QUE L'ENVIRONNEMENT ? *(2 heures)*

PROGRAMME
Introduction : Qu'est-ce que l'environnement ? - Définitions, représentations, évolutions de la notion d'environnement : une construction historique, sociale et politique. - Un regard sur l'histoire de l'environnement.

(H1)

QUESTION 1 - La définition scientifique d'une notion polysémique

Partir des représentations des élèves : COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA NOTION D'**ENVIRONNEMENT** ?

➔ Projeter la définition d'HYPERGEO

> Au sens restreint du terme, il n'est pas synonyme de géographie physique, pas davantage de faune et de flore, ce que l'on nomme aujourd'hui la biodiversité, pas plus que de pollutions et de dégradations. Il désigne les relations d'interdépendance complexes existant entre l'homme, les sociétés et les composantes physiques, chimiques, [biologiques] d'une nature anthropisée (transformée par l'homme).
>
> Yvette Veyret, géographe, Article «Environnement», *Dictionnaire en ligne Hypergéo.*

QUESTION : Pourquoi selon-vous Yvette Veyret propose-t-elle une définition en deux partie (ce que l'environnement n'est pas, puis ce qu'il est) ?

La notion d'environnement a une histoire. Au XIXe siècle, le terme désignait « ce qui entoure l'individu » : il était synonyme de milieu naturel. Le concept, introduit en Géographie en **1912 par Vidal de la Blache**, est enrichi, surtout dans les années 1970. Parler de l'environnement, c'est désormais regarder les interactions existantes entre les sociétés humaines et leurs milieux, sur la façon dont elles utilisent les ressources pour leur propre développement et dont elles en modifient les équilibres. C'est une **combinaison d'éléments naturels et humains** qui constituent le cadre de vie d'une population.

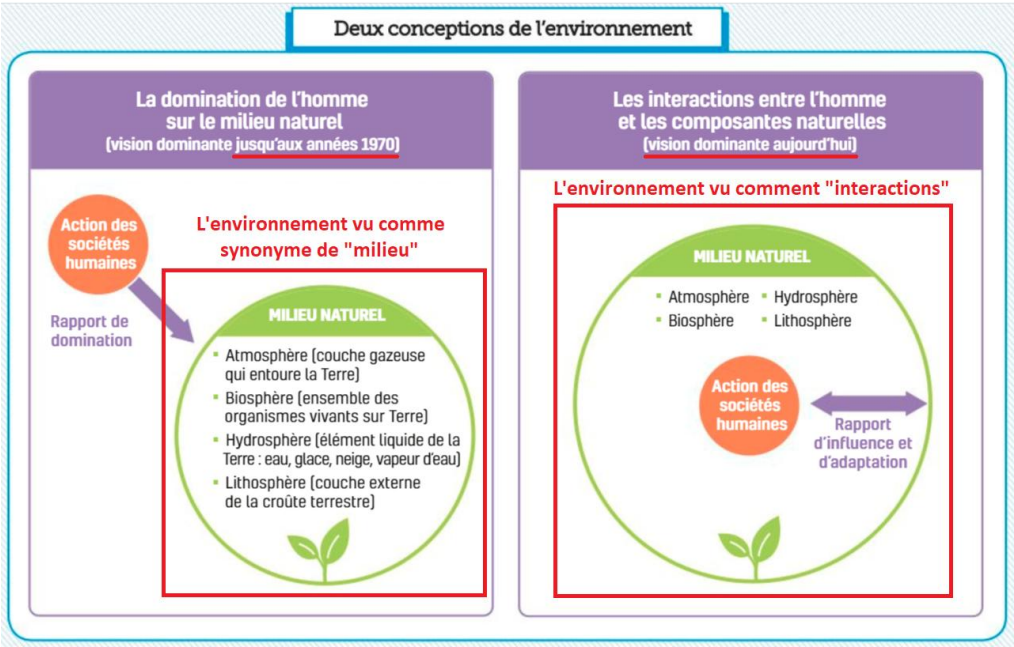

➔ **ATTENTION AUX FAUX AMIS** (risques de confusions) : RELEVEZ LES PARTICULARITÉS DE CHACUNE DE SES NOTIONS PAR RAPPORT A CELLE « D'ENVIRONNEMENT » :

NATURE : désigne les éléments naturels considérés seuls.

ÉCOLOGIE : science ayant pour objet les relations des êtres vivants avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants (on appelle écologue celui qui pratique cette science ≠ écologiste).

MILIEU : ensemble des conditions naturelles dans un écosystème donné (résultant en partie de l'action humaine et évoluant dans le temps)

DÉVELOPPEMENT DURABLE : mode de développement défini en 1987 devant concilier croissance économique, réduction des inégalités et préservation des ressources naturelles, pour de ne pas léser les générations futures.

➔ **CE TERME EST TOUJOURS POLYSÉMIQUE**. Il faut faire attention au contexte dans lequel le mot est employé pour bien comprendre ce qu'il désigne. Dans le langage courant, la notion d'environnement conserve plutôt le sens de « ce qui environne l'Homme » (et que l'Homme impacte). Dans le domaine scientifique, en géographie particulièrement, il désigne « les interactions Sociétés-milieux, qui impactent l'Homme et sur lesquelles l'Homme peut agir » avec, là aussi une évolution, une **lente construction de cette notion**.

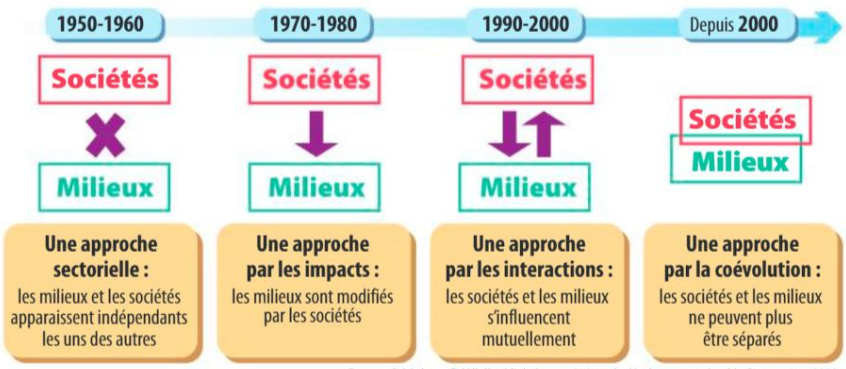

Source : C. Lévêque, B. Villalba (dir.), *Appropriations du développement durable*, Septentrion, 2009.

QUESTION 2 - La construction politique et sociale de la notion d'environnement

Depuis la préhistoire, les sociétés humaines ont fait peser une pression croissante sur l'environnement, modifiant les équilibres naturels, etc. L'ENVIRONNEMENT A LONGTEMPS ÉTÉ CONSIDÉRÉ COMME UNE **RESSOURCE** à exploiter (richesse potentielle exploitée ou non par l'Homme).

L'idée politique et sociale d'une nécessaire protection de l'environnement est récente. Elle prend d'abord la forme de sanctuaires naturels : le premier parc national est fondé à **Yellowstone**, aux États-Unis, en **1872**.

C'est seulement depuis les **années 1970** que la « protection de l'environnement » devient l'objet d'une lutte politique, nationale et internationale. **POURQUOI ?**

EN FRANCE

➔ VIDEO INA (3') : Quelles raisons expliquent la « prise de conscience écologique » en France dans les années 1970 ? Comment les intitulés successifs des ministères dédiés à la question témoignent de l'évolution des représentations politiques de la notion d'environnement ?

EN FRANCE - Dans les années 1970, la protection de l'environnement se politise. En effet, **les crises se multiplient**, mettant en évidence l'impact néfaste de l'Homme sur le milieu naturel (marées noires, pollution de l'air, etc.). On prend conscience que **l'activité humaine accroit** les **RISQUES** (danger potentiel pouvant affecter les populations = aléa + enjeu) en bouleversant les équilibres naturels.

➔ Concrètement, en **1971** est créé EN FRANCE le 1er ministère de l'environnement (avec **Robert Poujade**). Les premiers mouvements « écologistes » (soucieux de protéger la nature) naissent dans les années 1970 (1er candidat écologiste aux présidentielles en 1974). L'évolution des intitulés des ministères dédiés, en France, témoigne d'une évolution des représentations de la notion (qui a d'ailleurs influencé les géographes) :

- *1974 : Ministère de la culture et de l'environnement* (= patrimoine : protéger milieux fragiles)
- *1997 : Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement*
- *2014 : Ministère de l'écologie du dév. durable et de l'énergie* (= problèmes globaux)

BILAN - Le **terme « écologie » (au sens « d'écologie politique : soucis de protéger la nature ») s'est imposé**, témoignant du renforcement du soucis de protéger l'environnement. **La société civile y est de plus en plus sensible**, surtout au XXIème siècle, grâce aux réseaux sociaux, etc.

Evolution du score d'EELV aux élections européennes

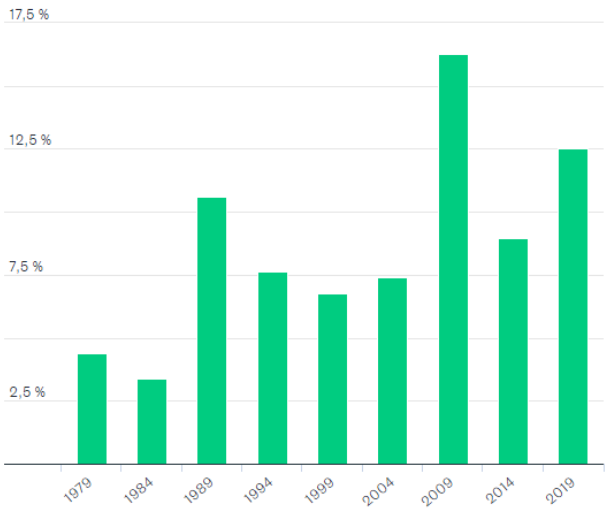

(H2)

La prise de conscience politique et sociale, très récente en France, a aussi été mondiale : **LECTURE D'UN TEXTE** : Comment a évolué la prise en compte de « l'environnement » à l'échelle planétaire ? Pour quelles raisons ?

Les préoccupations environnementales ont grandi dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est sur la question des espèces en danger que se sont d'abord mobilisées les énergies. En 1948, le biologiste Julian Huxley, alors directeur de l'Unesco, œuvra à la création de l'Union internationale pour la conservation de la nature, toujours active dans la protection de la biodiversité. [...] En 1961, toujours à l'initiative de Julian Huxley, le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'une des premières ONG environnementales à l'ambition internationale, a été créé. [...]

Un droit international de l'environnement s'est peu à peu construit : chaque nouveau problème a donné lieu à un nouveau traité ou à un nouvel instrument légal. [...] La construction de ce droit a été rythmée par une série de grands sommets internationaux : Stockholm 1972, Rio 1992, la COP21 de Paris en 2015 ou la très contestée COP28 de Dubaï en 2024. [...]

Qu'il s'agisse du changement climatique, de la destruction de la couche d'ozone ou de la désertification, la mondialisation des problèmes au cours des années 1980 a mis en évidence les limites des politiques nationales et imposé la nécessité de passer à une gouvernance mondiale de l'environnement, structurée autour du concept de développement durable mis au point en 1987.

D'après François Gemenne, Aleksandar Rankovic, *Atlas de l'anthropocène*, Presses de Sciences-Po, 2019.

A RETENIR - A l'échelle globale, la **protection de l'environnement début après la Seconde Guerre mondiale**, par des initiatives civiles (1961 : fondation de la WWF).

C'est à partir des **années 1980** surtout que l'environnement est considéré comme un enjeu politique planétaire. Les scientifiques mettent en évidence l'existence de **problèmes mondiaux** (comme le réchauffement climatique), qui dépassent les frontières.

Des **grandes conférences** sont organisées, aboutissant à des traités internationaux qui durcissent progressivement les engagements pris, afin de mettre en œuvre un DEVELOPPEMENT DURABLE (défini par l'ONU en 1987), comme la **COP 21 de Paris en 2015** *(fixant comme objectif une limitation du réchauffement mondial entre 1,5 °C et 2 °C d'ici 2100)*. Ces décisions doivent ensuite être appliquée par les États et les acteurs locaux, ce qui ne se fait pas sans résistances (y compris de ceux estimant que les décisions prises ne vont pas assez loin).

A NOTER - La « prise de conscience écologiste » n'est pas partagée par tous. Elle rencontre des **résistances, à toutes les échelles** *(des États comme la Chine privilégient leurs intérêts à la protection de l'environnement : en 2024 le pays met en chantier 95GM de centrales électriques au charbon / des acteurs privés, comme certaines FTN énergétiques, considèrent d'abord l'environnement comme une ressource, etc.)*. L'environnement est donc **SOURCE DE CONFLITS POLITIQUES** entre tenants de son exploitation et partisans de sa protection.

QUESTION 3 - L'histoire environnementale : une discipline récente

➔ **Vidéo d'universitaire** : QU'EST-CE QUE L'HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE
(objets ? démarches ? buts ?)

L'**histoire environnementale** étudie l'histoire des relations entre les sociétés humaines et leur environnement dans le temps long. Cette sous-discipline de l'Histoire est née dans les années 1970, dans un contexte de montée des mouvements écologistes. Ses objets sont divers.

Cette discipline utilise des **sources diverses**, des récits à l'observation du paysage en passant par d'autres disciplines : géographie, géologie, climatologie. Elle présente une **dimension politique forte** : elle éclaire notre compréhension de l'environnement actuel. Elle met en perspective les transformations à l'œuvre (et permet donc de mettre en évidence leur caractère exceptionnel). De nombreux universitaires d'histoire environnementale porte des revendications écologistes (c'était le cas dans les années 1970 aux États-Unis, où la discipline est née).

➔ L'histoire environnementale a mis en évidence l'existence d'une nouvelle ère géologique, l'**ANTHROPOCENE** (ère géologique moderne, depuis les années 1950, durant laquelle le principal facteur de changement est l'action des hommes et non plus de la Terre).

BONUS TEMPS (UTILE) - Lecture de ces textes : QU'EST-CE QUE L'ANTHROPOCENE ?

REGARD D'EXPERT

2 L'avènement de l'anthropocène

Une nouvelle ère géologique ?

Selon le sociologue Bruno Latour, nous sommes entrés dans une nouvelle ère, l'anthropocène : l'ère des changements environnementaux provoqués par l'homme. Pour défendre Gaïa – nom mythologique de la Terre –, il définit ce que pourrait être une nouvelle « géo-politique ».

La conscience des désastres écologiques est ancienne, vive, argumentée, documentée, prouvée, depuis le début même de ce qu'on appelle l'« ère industrielle » […]. On ne peut pas dire qu'on ne savait pas. Seulement il y a bien des façons de savoir et d'ignorer en même temps. […] Depuis les années 1990 on le sait, de puissants groupes de pression se sont mobilisés pour jeter le doute sur les « faits » qui commençaient à faire consensus dans les communautés de chercheurs sur l'origine humaine des mutations climatiques. Depuis quelques années […], nous avons la preuve formelle de l'inscription de l'action humaine dans la Terre elle-même, avec l'entrée dans une nouvelle ère géologique, l'Anthropocène. Nous sommes désormais une force géologique de grandeur comparable aux chaînes de montagnes, aux volcans, à l'érosion. Si nous voulons malgré tout faire quelque chose, il faut repolitiser la Terre. Au lieu d'imaginer que vous n'avez pas d'ennemi parce que vous vivez sous la protection d'une Nature (prétendument dépolitisée), désignez vos ennemis et délimitez le territoire que vous êtes prêts à défendre. Les « Terrestres », disciples de Gaïa, doivent combattre les « Humains » enfermés dans leurs croyances aux mécanismes du marché, à l'intangibilité des États-nations et à la supériorité de la Science.

Bruno Latour (dir.), d'après « Les États (de nature) entre guerre et paix », *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, La Découverte, 2015.

Le premier atlas de l'anthropocène

Adopter, comme le fait cet atlas, une vision large de l'anthropocène oblige à naviguer à travers l'ensemble des sciences naturelles et des sciences sociales. Trop souvent, ces disciplines continuent d'être enseignées de façon distincte dans les programmes scolaires et universitaires. L'anthropocène les rend pourtant indissociables, parce qu'il manque la collision de l'histoire de la planète avec celle de l'humanité qui l'occupe. La première est vieille de plusieurs milliards d'années, la seconde de quelques millions d'années à peine.

En ce sens, l'anthropocène pose un défi considérable à la théorie politique. Largement dénaturalisée, celle-ci tend à considérer le monde humain comme une entité distincte de la Terre, l'un régi par les lois des sciences sociales, l'autre par celle des sciences naturelles. L'anthropocène nous dit que cette distinction n'est plus valide. […] Sans doute devons-nous apprendre à réfléchir politiquement sur des questions qui dépassent l'échelle temporelle et spatiale de l'expérience humaine.

François Gemenne, Aleksandar Rankovic, *Atlas de l'anthropocène*, Atelier de cartographie de Sciences-Po, Presses de Sciences-Po, 2019.

BONUS TEMPS - Le terme de chronologie géologique « Anthropocène » signifie littéralement « l'âge de l'Homme ». Il a été employé initialement par des chercheurs soviétiques au début des années 1960. Les activités humaines sont en train de laisser une empreinte profonde dans les couches géologiques. Quand l'Anthropocène a-t-il vraiment commencé ? Depuis quand notre espèce est-elle devenue une force en mesure de modifier sensiblement l'évolution de la Planète ? Les chercheurs proposent que le changement a commencé vers 1950 avec les dépôts radioactifs issus des premiers essais de bombe nucléaire effectués sur tout le globe terrestre.

L'accumulation de matériaux polluants (dégradation des sols, plastiques, particules de béton, aluminium, taux de nitrates, de phosphates, etc.), l'érosion de la biodiversité et bien sûr le changement climatique provoqué par les rejets massifs de gaz à effet de serre dans l'atmosphère resteront dans le futur comme notre signature.